

Considérations sur les notions de petite ville et de ville moyenne

Robert Desmarais

Volume 28, Number 75, 1984

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/021667ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/021667ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (print)

1708-8968 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Desmarais, R. (1984). Considérations sur les notions de petite ville et de ville moyenne. *Cahiers de géographie du Québec*, 28(75), 355–364.
<https://doi.org/10.7202/021667ar>

Article abstract

The geographical disposition of cities influences city-to-city, as well as urban-rural exchanges in proportion to the attraction exercised by the individual cities. The size of their zones of influence indicates not only the relative size of the cities, but also the importance of their regional functions. By comparing the size of their zones of influence, as well as their actual physical size, we can accurately establish an hierarchy of small, medium and larger cities.

CONSIDÉRATIONS SUR LES NOTIONS DE PETITE VILLE ET DE VILLE MOYENNE

par

Robert DESMARAIS

*Département de Géographie, université de Sherbrooke
Sherbrooke, Québec, J1K 2R1*

RÉSUMÉ

La disposition des villes dans l'espace donne lieu à des échanges ville-ville et ville-campagne relevant de la polarisation exercée par chacune d'elles. Leur zone d'influence indique ainsi une fonction régionale et une importance en soi de la ville. En comparant l'importance de toutes les villes réparties sur un territoire donné (notion de région), on en arrive à établir la hiérarchie permettant de qualifier la ville de petite, moyenne, ou plus grande. Ainsi cette notion n'est-elle pas le seul résultat de la taille de la ville, mais surtout de l'importance de sa fonction régionale, c'est-à-dire de son rôle dans le tissu urbain régional.

MOTS-CLÉS: *Petite ville, ville moyenne, rôle régional, taille, hiérarchie urbaine, cadre de vie, système urbain.*

ABSTRACT

Comments on the Concept of Small City and Medium Size City

The geographical disposition of cities influences city-to-city, as well as urban-rural exchanges in proportion to the attraction exercised by the individual cities. The size of their zones of influence indicates not only the relative size of the cities, but also the importance of their regional functions. By comparing the size of their zones of influence, as well as their actual physical size, we can accurately establish an hierarchy of small, medium and larger cities.

KEY WORDS: *Small city, medium size city, regional function, population, urban hierarchy, quality of life, urban system.*

*
* *

LA PROBLÉMATIQUE

L'urbanisation rapide a donné naissance à plusieurs villes. Dans ce semis urbain de plus en plus dense, on en remarque plusieurs dont les fonctions sont souvent fort différentes. Du centre régional à la banlieue, en passant par la ville à faible rayonnement, on ne peut que s'interroger sur leur rôle véritable dans l'armature urbaine. De taille petite ou moyenne, ces villes ne sont pas nécessairement de véritables petites ou moyennes villes au sens fonctionnel. Mais comment préciser cette notion qui va plus

loin que la taille ? Et selon quels critères peut-on qualifier la ville de petite ou moyenne ?

Habituellement, ces questions sont laissées sans réponse, et on emploie les termes de petite et moyenne ville de manière évasive en se référant uniquement à la taille. Ce critère demeure néanmoins le point de départ d'une définition qui tiendra compte aussi du rôle de la ville et de son importance relative dans le contexte global du système urbain.

LES CRITÈRES

La taille

Petite et moyenne renvoient à une échelle relative. La comparaison détermine leur emploi. C'est pourquoi d'une région à l'autre, ces qualificatifs pourront référer à des tailles différentes. Ainsi, « ... telle ville de petite taille (admettons 20 000 habitants ou même moins) devra être considérée comme une ville moyenne dans une région peu peuplée et peu urbanisée, alors qu'une ville deux fois ou trois fois plus peuplée, noyée dans le tissu urbain d'une région à haute densité démographique, ne joue pas nécessairement ce rôle et ne répond pas toujours à cette vocation » (Lajugie, 1974, p. 18).

C'est pourquoi il est inapproprié de déterminer précisément des classes de population pour ces types de villes. La meilleure solution repose sur une classification plus souple. Ainsi, les autres critères de sélection ne seront pas brimés par un critère de taille très strict qui ne peut révéler qu'une facette de l'identité de la ville.

Chez les auteurs français un consensus émerge au sujet des bornes de 5 000 et 20 000 habitants pour la petite ville, et sur celles de 20 000 et 200 000 habitants pour la ville moyenne. Le semis urbain du Québec étant beaucoup moins dense que celui de la France, il serait plus approprié de considérer le seuil de 2 500 habitants comme limite inférieure pour la petite ville. Quant aux autres limites, elles semblent coïncider avec la hiérarchie du Québec. Pour ce qui est du seuil de 20 000 habitants, il serait la résultante de caractéristiques de la structure urbaine. En effet en parlant de la ville de taille moyenne, Lajugie affirme que « cette taille minimale (20 000 habitants) correspond à la « masse critique » en deçà de laquelle l'éventail de biens et de services offerts par ce centre est encore trop incomplet pour qu'il puisse effectivement relayer la métropole régionale » (*Ibid.*, p. 11). Kayser et Laborie, entre autres, parlent de discontinuité et de « plafonnement » autour de 20 000 habitants. On remarque donc qu'il s'agit là d'un « seuil important à partir duquel une agglomération possède en général tous les éléments constitutifs qui font d'elle une ville, par opposition à ce que l'on pourrait appeler un gros bourg ou une petite ville » (Gohier, 1973, p. 20).

Cependant il ne faut pas oublier que même si le volume de population est un élément important, il n'indique pas d'emblée le véritable rôle de la ville. Une ville de taille moyenne n'est pas forcément une ville moyenne au sens fonctionnel du terme (Lajugie, 1974, p. 11). « La définition réelle des petites villes (et des villes moyennes) passe nécessairement par la conjonction de plusieurs critères géographiques : le poids démographique, mais aussi la fonction de centre local rayonnant sur un petit pays, et la morphologie urbaine, fort bien ressentie à travers les caractères de l'habitat, la concentration des commerces, un début d'animation citadine » (Barrère *et al.*, 1980, p. 98).

Le rôle régional et la population desservie

Pour mieux cerner les significations de petite ville et de moyenne ville, il faut considérer celles-ci dans le cadre de la région, c'est-à-dire déterminer le type et l'importance des relations qu'elles entretiennent.

La petite ville et la moyenne tiennent le rôle de centres régionaux, c'est-à-dire qu'elles desservent en biens et services la population du territoire environnant. Leur rayonnement régional est à la mesure de leur importance. La notion de région ne peut s'appliquer indifféremment dans les deux cas. L'espace desservi par la petite ville correspondra à une région plus restreinte que celle de la ville moyenne. Ainsi nous pouvons parler de rayonnement plutôt local pour la petite ville en décrivant la petite région.

Cette distinction s'apparente aussi à la densité du peuplement régional qui caractérise par le fait même l'importance de ces centres. Leur taille est déterminante puisqu'elle indique le niveau d'organisation et d'équipements qui se reflète sur leur zone d'influence. La population de la ville « doit être appréciée en fonction de la densité du tissu urbain régional et particulièrement, en fonction de l'étendue de l'espace desservi » (Lajugie, 1974, p. 18).

La petite ville et la moyenne, dans leur région respective, ont des responsabilités de chef-lieu à des degrés différents. Desservir une région implique remplir des rôles dans les secteurs agricole, administratif, commercial, de service, industriel et éducatif. Chacun des deux types de ville joue ces rôles à des niveaux différents. Et en plus d'avoir des relations intra-régionales très fortes, la ville-centre entretient aussi des liens plus ou moins intenses avec les autres régions, ce qui donne lieu à un ensemble de relations ordonnées à l'intérieur d'un espace structuré.

Le système urbain

Les qualificatifs de petite et moyenne sont attribués après comparaison de l'importance des différentes villes appartenant à un même semis urbain. Il serait donc important de déterminer avec plus de précision cette région de comparaison. L'analyse de l'armature urbaine fournit une possibilité de réponse, c'est-à-dire qu'on pourrait délimiter cette région de base en cernant l'ensemble des villes qui entretiennent des relations entre elles, tout en tenant compte de la hiérarchie qui s'ensuit. Dans notre cas, la petite ville étend son influence à la communauté agricole organisée en hameaux ou en petits villages. Elle sert de lien entre le monde agricole et la ville moyenne. Celle-ci, beaucoup mieux équipée à tous points de vue, dessert une population beaucoup plus nombreuse, dont plusieurs petites villes. À leur tour les moyennes villes subissent l'influence des grandes villes qui, elles, relèvent finalement de la ville prédominante.

Cependant, les relations urbaines ne se limitent pas aux frontières politiques. Montréal entretient d'étroites relations avec plusieurs villes du monde qui lui sont plus importantes. Alors, devrait-on les inclure dans la même pyramide, et du même coup réévaluer les différents statuts relatifs des villes du Québec ? Voilà tout le problème de choisir l'échelle appropriée à l'étude d'une région. Quelles limites régionales doit-on choisir pour avoir un semis urbain qui inclurait uniquement les villes vraiment en relation ? Le système urbain est une forme d'organisation caractérisée par des relations très intenses entre les différentes villes sans égard à leur niveau hiérarchique.

Il ne faut donc pas confondre le territoire d'un système urbain où les éléments entretiennent des liens qui cimentent cette armature de façon particulière, et celui d'un réseau urbain où les relations ne sont limitées qu'à quelques villes comme c'était précédemment le cas pour Montréal.

De façon générale, le territoire d'un système urbain coïncide avec les frontières géo-politiques puisque les relations y sont d'ordinaire plus aisées et fréquentes. Dans le cas du Québec, les forces politique, économique et culturelle favorisent les relations au niveau régional. Il faut donc retenir la région comme territoire de base pour établir les rapports de force entre les centres urbains.

Le cadre de vie

Une ville dont le rôle est de desservir une population régionale est de ce fait mieux équipée et possède un secteur tertiaire plus développé. Les habitants auront ainsi le privilège d'avoir accès à un plus grand choix de biens et services, en plus d'avoir des infrastructures plus complètes et plus fonctionnelles que ne pourrait offrir une ville de taille semblable n'ayant aucun rôle régional. Cela implique la possibilité de compter sur un système scolaire assez complet (jusqu'au niveau universitaire dans certains cas), sur des services gouvernementaux, financiers, de santé, sur un ensemble de commerces et d'industries, ainsi que sur une diversité d'emplois: tout cela à peu de distance de son lieu de résidence. De plus, la petite et moyenne ville ont, comparativement à la ville plus grande, l'avantage de pouvoir compter sur les «biens naturels» comme l'espace, la nature, et les activités de plein air.

Ces possibilités accrues pour une population résidante de petite ou moyenne taille entraînent une amélioration du cadre de vie. Ce terme est ici synonyme de milieu de vie, d'environnement, et non de niveau de vie économique. Cet avantage difficilement quantifiable ajoute à la dimension spécifique de la petite et moyenne ville.

Conclusion des critères

On peut maintenant voir de façon beaucoup plus nette les éléments différents entre d'une part la petite ville et la moyenne et, d'autre part, les villes de petite ou de moyenne taille sans rôle régional.

La population, bien qu'elle soit importante, n'en demeure pas moins qu'un des éléments de la définition. Il faut ajouter toute la dimension régionale qui amène la ville à étendre sa zone d'influence et à remplir ses multiples rôles de ville-centre et de chef-lieu. La responsabilité de desservir une population additionnelle amène la ville à être mieux pourvue en biens et services, mieux équipée en infrastructures, et globalement mieux organisée. Ce qui accorde à la population résidante des facilités additionnelles sans avoir à payer le prix d'une population trop considérable. Le cadre de vie dont elle bénéficie n'est ainsi pas comparable à celui d'une autre ville de même taille mais de rôle différent.

LA PETITE VILLE

En suivant les critères élaborés précédemment, nous tenterons de les préciser de façon à mieux cerner la notion de petite ville.

D'abord la taille. On retient les limites approximatives de 2 500 et 20 000 habitants. Cependant, comparativement aux autres critères, celui de la population n'est que l'indicateur d'une certaine organisation. Son importance ne doit pas être exagérée.

Le critère clé est celui du rôle régional. La petite ville, de par sa nature, est habituellement située dans les zones qui échappent à l'attraction immédiate des métropoles régionales (Barrère *et al.*, 1980, p. 98). « L'isolement et la forte identité régionale créent les petites villes » (*Ibid.*). La zone d'influence qui se dessine autour de ce mini-pôle régional transforme cette ville en petit centre de biens et services. Plus la population desservie sera grande et plus le secteur tertiaire sera développé. Cette population desservie est plutôt difficile à délimiter puisque les auteurs consultés ne faisaient pas état d'estimations à ce sujet. Malgré cela, il serait pratique d'avancer une hypothèse à propos d'un ordre de grandeur. La limite inférieure doit tenir compte d'un minimum de population régionale à desservir en plus de la population locale qui s'échelonne de 2 500 à 20 000 environ. On peut supposer que la véritable petite ville devrait desservir une population totale (incluant la sienne) au moins équivalente au double de sa propre population. À l'opposé, la limite supérieure ne peut se définir par un multiplicateur de 4 ou 5 par exemple, car pour la ville de 5 000 habitants cela représenterait une population totale de 20 000 à 25 000 ce qui ne peut être considéré comme exorbitant connaissant l'ordre de grandeur des petites villes, mais dans le cas d'une ville de 20 000 habitants cela totaliserait de 80 000 à 100 000 habitants. L'ordre de grandeur ainsi atteint dépasserait largement l'esprit de petit centre régional. Nous dirons donc que la population totale desservie par une petite ville ne devrait pas excéder 50 000 habitants. Cette limite respecte le caractère premier de la petite ville. Il ne faut pas oublier qu'elle constitue la « cellule élémentaire de l'organisation régionale » et qu'elle est « impuissante à étendre loin son rayon d'action... » (*Ibid.*, p. 99). Sa zone d'influence dépendra de sa position géographique par rapport aux autres villes à caractère régional, de la densité du tissu urbain régional, du développement de son secteur tertiaire, et du réseau routier régional.

La responsabilité de centre régional lui confère des rôles qui peuvent toucher plusieurs secteurs. Pour bien saisir ce fait, il faut se rappeler qu'il s'agit d'une évolution historique. En effet, elles constituent des « centres locaux nés pour la plupart des relations avec les campagnes qui les entourent... » (*Ibid.*, p. 102). « La plupart des petites villes ont joué dans le passé un rôle de commandement de la zone rurale proche et souvent même un rôle agricole en rapport avec leur propre terroir » (*Ibid.*, p. 99). Le niveau hiérarchique n'est qu'une résultante du rôle historique. On est donc tenté de croire que le rôle premier de la petite ville demeure toujours agricole. Pourtant si hier il l'était vraiment avec ses activités d'encadrement et de services, de transformation et de commercialisation des produits, on doit constater que la petite ville qui s'est urbanisée fortement a, dans la majorité des cas, perdu beaucoup de son caractère agricole. L'encadrement a perdu de son importance dans l'étape de la commercialisation des produits notamment au profit des villes moyennes ou grandes (*Les petites villes...*, 1976, p. 120).

Le rôle administratif en est un autre qui a régressé à certains points de vue. Des services en ce domaine ont été centralisés dans les villes moyennes ou grandes. Cependant, d'autres ont gagné les petites villes. Il en est ainsi de l'éducation, de la santé, et des affaires sociales (*Ibid.*).

La petite ville est aussi l'instigatrice du développement économique de la petite région. Autrefois celle-ci vivait dans une relative autarcie économique. Elle était le centre des activités artisanales et industrielles, elle constituait le marché local.

Certaines étaient même le siège d'entreprises très spécialisées. Maintenant, elle accuse une forte dépendance industrielle envers les centres extérieurs et plusieurs anciennes entreprises n'ont pu s'adapter et évoluer (*Ibid.*, p. 121). La petite ville est très associée à la mono-industrie. Elle représente un lieu privilégié de l'implantation industrielle de par la nature de sa main-d'œuvre. Et étant donné sa faible taille, il lui est difficile de diversifier ses secteurs d'emplois. « Les petites villes (lire : villes de petite taille) sont en effet pour la plupart des villes mono-industrielles spécialisées dans une branche de l'industrie et souvent même à l'intérieur de cette branche dans une production bien déterminée » (Kayser *et al.*, 1972, p. 51).

La formation de la main-d'œuvre constituait dans le passé une préoccupation importante pour le centre local. Il a longtemps été le point de fixation d'une partie de la main-d'œuvre régionale. Les activités artisanales nécessitaient une certaine formation et le phénomène de notabilité retenait une partie de l'élite locale. En somme, la formation et les qualifications de la main-d'œuvre correspondaient en grande partie à la demande du temps. L'élévation des niveaux de scolarité et de formation, le marché du travail peu diversifié (nécessitant une main-d'œuvre peu qualifiée) ont fait en sorte d'augmenter considérablement le phénomène d'exode de la population la plus qualifiée. De plus, la petite bourgeoisie locale s'est tournée vers les centres plus urbanisés à la recherche de promotion sociale (*Les petites villes...*, 1976, p. 122). « Il est fréquent dans les villes de cette catégorie qu'une fonction domine nettement les autres, ce qui permet de distinguer des types très nets caractéristiques d'une activité, ou même d'une structure sociale » (Barrère *et al.*, 1980, p. 99).

Dans le cas des villes de petite taille sans rôle régional, le phénomène de spécialisation et les conséquences que cela entraîne sont encore plus forts. L'authentique petite ville peut compter sur un secteur tertiaire développé par le rayonnement régional pour contrebalancer dans plusieurs cas la mono-activité résultant souvent de sa petite taille. La présence des biens et services et le pourcentage de la main-d'œuvre tertiaire sont en soi des indicateurs importants de l'authenticité de la petite ville. Ils témoignent, à partir d'un certain seuil, d'une activité tournée vers un marché régional. De plus, la croissance générale du niveau de vie reliée à la consommation accélérée en biens et services a favorisé le développement du secteur tertiaire dans les petites villes (*Ibid.*, p. 100).

Comparativement à la ville de petite taille sans rayonnement, la petite ville au sens fonctionnel bénéficie de plusieurs avantages économiques, sociaux, et culturels. Forte d'un passé qui a dessiné au fil des années ses traits de caractère et son identité propre, elle dispose de nombreux emplois même si plusieurs ne requièrent que peu de qualifications, de plusieurs services et commerces pour accommoder une population sans cesse plus exigeante, et elle démontre une organisation permettant à tous ses rouages de bien fonctionner. En somme ce cadre de vie est particulier à la petite ville.

On peut vérifier et illustrer cette définition par son application au cas de certaines villes du Québec. Ainsi, Valcourt (2 601 hab.), Bedford (2 832 hab.), Dunham (2 887 hab.), et Saint-Césaire (2 935) sont des exemples éloquentes qui démontrent la nécessité de choisir un seuil à environ 2 500 habitants pour les petites villes du Québec. Ces villes, par leur activité économique conjuguée à leur position géographique, exercent une attraction sur la population régionale. On peut estimer entre 6 000 et 10 000 la population totale desservie par chacune d'entre elles. Pour ce faire elles doivent compter sur un ou des secteurs d'activité d'envergure régionale.

À partir de données de 1979 sur l'utilisation du sol de certaines villes du Québec (Québec, 1981), il est possible d'évaluer l'importance de l'activité économique d'une

ville. Les secteurs retenus sont le commercial, l'industriel, le public, et les communications. En calculant le rapport entre l'aire couverte par ces secteurs et l'aire totale bâtie (la somme de ces quatre derniers et du secteur résidentiel), on peut évaluer l'importance des activités autres que résidentielle. Si on associe ces pourcentages à la population desservie, on peut vérifier l'importance régionale de la ville. On obtient la population desservie en délimitant la zone d'influence de chacune des villes en question. L'estimation obtenue est très grossière puisque la délimitation de la zone d'influence repose sur l'arbitraire, le but de l'exercice étant simplement d'éclairer par des exemples concrets la notion de la petite ville.

Tableau 1
Exemples de petites villes

	<i>Population en 1981</i>	<i>Estimation de la population desservie en 1981</i>	<i>% de l'aire totale des activités économiques</i>
Richmond	3 568	12 000 à 17 000	41%
Acton-Vale	4 371	12 000 à 15 000	56%
Lac-Mégantic	6 119	15 000 à 20 000	52%
Coaticook	6 271	15 000 à 20 000	41%
Magog	13 604	30 000 à 40 000	32%

L'importance de la population desservie permet d'affirmer que l'activité économique pour chacune des villes est d'une importance telle qu'elle donne lieu à un rayonnement régional. Ainsi ces villes jouent un rôle de premier plan dans leur région et forment de véritables petites villes. Il faut cependant noter que le taux d'activité économique tel que calculé précédemment n'est qu'une façon d'estimer la population desservie, cette dernière étant difficilement mesurable et par conséquent, son évaluation est sujette à erreur.

Il ne faudrait pas croire cependant qu'il n'existe qu'un type de petites villes. Même si les caractéristiques de base sont les mêmes, l'activité prédominante peut varier. C'est ainsi qu'on peut retrouver des petites villes industrielles, touristiques, de services, agricoles, ou à activités peu différenciées. Cependant la plupart sont mono-industrielles.

LA VILLE MOYENNE

La ville moyenne se définit selon les mêmes critères mais son rôle est plus élaboré dû à son importance. Sa taille se situe entre 20 000 et 200 000 habitants approximativement. Ces deux extrêmes font quelque peu sursauter par leur écart assez considérable. On ne peut prétendre que ces limites recouvrent une même entité urbaine puisque cette classe pourrait se subdiviser en quelques sous-classes beaucoup plus homogènes dans le cadre d'une analyse structurelle. Toutefois le présent travail vise à préciser des caractéristiques communes à cet ensemble de villes. « Bien que leur importance démographique soit très inégale, ces villes ont en commun un rôle d'organisation de l'espace, et en particulier de la vie de relations... » (*Ibid.*,

p. 108). Leur rôle sur l'espace s'observe par leur force d'attraction, par leur polarisation sur les communautés environnantes. Ainsi par son rayonnement, la ville moyenne dessert une forte population régionale. « La ville moyenne se définit par rapport à la zone pour laquelle elle est un pôle d'attraction et de services » (Gohier, 1973, p. 20). Comme nous l'avons fait pour la petite ville, nous pouvons évaluer la population desservie par une véritable ville moyenne. La limite inférieure doit tenir compte du territoire plus vaste à desservir et de la densité démographique généralement plus forte, tandis que la limite supérieure ne doit pas surestimer l'influence de cette ville. Nous dirons donc que la ville moyenne devrait desservir une population totale (incluant la sienne) d'au moins 2,5 fois la sienne, et d'au plus 600 000 habitants.

Il faut bien saisir la réelle portée des critères quantitatifs. Ils servent d'indicateurs à un ordre de grandeur, d'exemples probants d'une certaine réalité. Fixer uniquement des limites de taille et de population desservie est une forme de réductionnisme statistique. L'argument le plus authentique de la petite ville et de la moyenne repose sur l'intégration et l'analyse de la ville dans sa région. C'est ce rapport entre le rayonnement et la densité régionale qui indique l'importance de la ville. En comparant l'importance de tous les centres régionaux d'un même système urbain, on en arrive à déterminer les villes d'importance relativement petite, moyenne, grande, et même très grande.

Dans l'échelle relative, la ville moyenne semble faire preuve de préjugés favorables. En effet, « moyen est souvent identifié à équilibré, harmonieux, mesuré, par une confusion fréquente entre le quantitatif et le qualitatif » (Pinchemel, 1973, p. 33).

Il faut savoir interpréter cette ambiguïté. La définition repose sur ces deux aspects. Ils sont difficilement dissociables puisque généralement l'un entraîne l'autre. Même si on a tendance à privilégier l'importance de ses fonctions, son rayonnement, et son cadre de vie, la ville moyenne ne peut se qualifier autrement que par comparaison avec les autres centres régionaux, ce qui implique une analyse quantitative.

Comme son qualificatif l'indique, la ville dite moyenne est l'intermédiaire dans la hiérarchie urbaine. Autant la petite ville est importante pour la communauté rurale, autant la ville moyenne l'est pour la petite. Ce rôle est d'autant plus important qu'il marque une décentralisation de plusieurs services de la grande ville. La petite ville étant généralement éloignée des grands centres, se tourne vers la ville moyenne qui lui fournit un support à accès facile: « Les villes moyennes... ont à jouer un rôle d'équilibre et de relais vis-à-vis de leur proche région, rôle que ne peuvent pas jouer à leur place les villes plus importantes et plus éloignées (remise en valeur de la notion de "pays") » (Gohier, 1973, p. 23).

Le phénomène de décentralisation est marqué par des responsabilités importantes dans les domaines administratif et religieux notamment. Ce dernier résulte de l'importance souvent historique de la ville moyenne. De plus, la plupart des villes moyennes possèdent une Chambre de commerce, des équipements scolaires et médicaux importants, une fonction bancaire, des réseaux d'autobus et ferroviaires, leur fonction commerciale importante inclut la redistribution et l'approvisionnement pour le commerce de gros et de détail, donc de grands magasins de centre-ville et des centres commerciaux en périphérie.

Cette concentration de biens et services procure aux habitants de la ville moyenne un cadre de vie supérieur aux habitants des villes de taille moyenne mais sans fonction régionale.

Pour illustrer la notion de ville moyenne, nous emploierons la même méthode que précédemment pour le cas des petites villes.

Tableau 2
Exemples de villes moyennes

	<i>Population en 1981</i>	<i>Estimation de la population desservie en 1981</i>	<i>% de l'aire totale des activités économiques</i>
Victoriaville	21 838	45 000 à 55 000	44%
Granby	38 069	80 000 à 120 000	39%
Sherbrooke	74 075	225 000 à 300 000	40%

Ces trois exemples témoignent de trois ordres de grandeur très différents, même s'ils rejoignent la dimension de ville moyenne. Pour élaborer sur le cas du Québec, on peut considérer que Trois-Rivières et Chicoutimi entre autres, forment des villes moyennes, tandis que Québec est à l'échelle de la grande ville. Montréal constitue la très grande ville au sommet de la hiérarchie du système urbain québécois.

Tout compte fait, la ville moyenne au sens fonctionnel du terme, offre des avantages de la grande ville dans un cadre urbain de taille moyenne. « Les villes moyennes à l'intersection de la vie urbaine et de l'espace rural, doivent permettre de trouver les formes nouvelles, modernes, d'une symbiose entre la ville et la campagne » (Guichard, 1973, p. 2).

CONCLUSION

Les véritables petites et moyennes villes doivent être perçues comme des centres importants dans leur région respective. Leur zone d'influence et leur rôle de chef-lieu leur confèrent des responsabilités régionales qui résultent en plusieurs avantages pour leurs habitants. Ainsi la petite ville et la moyenne s'en trouvent mieux pourvues en commerces, services, industries, et infrastructures routières. Cet accroissement du secteur tertiaire se traduit par un cadre de vie supérieur à celui des villes de taille comparable mais sans rôle régional.

Le sens fonctionnel est le facteur clé pour déterminer la véritable petite et moyenne ville. Il implique la fonction régionale, la fonction de desserte, ce qui confère à la ville en question un rôle privilégié dans l'armature urbaine. Cette responsabilité est vérifiée par le regroupement des municipalités du Québec en municipalités régionales de comté. Les chefs-lieux de ces MRC ne sont-ils pas, sauf pour quelques exceptions, des petites et moyennes villes ?

Cette vision de centre régional, de chef-lieu est une façon de percevoir la petite et moyenne ville. J.-P. Laborie (1979), par exemple, élabore une typologie des petites villes basée sur leur environnement. Son principe est de retenir toutes les villes de petite taille dans les limites statistiques de 5 000 à 20 000 habitants. Elles sont différenciées selon leur localisation par rapport aux types d'espaces : petites villes des régions rurales, petites villes de la grande couronne parisienne et autres couronnes

urbaines, petites villes de différentes concentrations industrielles, et petites villes formant des centres locaux.

Les notions de petite ville et de moyenne ville telle que présentées ici n'est aucune prétention absolue. Elles tentent de préciser à l'aide de critères plutôt restrictifs mais non moins appropriés, l'emploi trop souvent arbitraire de ces deux termes.

RÉFÉRENCES

- BARRÈRE, Pierre et CASSOU-MOUNAT, Micheline (1980) *Les villes françaises*. Paris, Éditions Masson, 255 p.
- GOHIER, Jean (1973) Portrait-robot, *Urbanisme*, 136 : 20-24.
- GUICHARD, Olivier (1973) Des villes à la française, *Urbanisme*, 136 : 2-3.
- KAYSER, Bernard *et alii* (1972) *Un système d'information sur les petites villes françaises*. Travaux et documents du C.I.E.U., France, 125 p.
- LABORIE, Jean-Paul (1979) *Les petites villes*. Paris, CNRS, 311 p.
- LAJUGIE, Joseph (1974) *Les villes moyennes*. Paris, Éditions Cujas, 216 p.
- Les petites villes en France; Travaux et recherches de prospectives*. (1976), Paris.
- PINCHEMEL, Philippe (1973) À propos des villes moyennes. *Urbanisme*. Paris, 136 : 33-34.
- Québec (1981) *Données planimétrées des fonctions urbaines des agglomérations du Québec (1966, 1976, et 1979)*. Min. des Affaires Municipales.